

Audition publique ouverte à la presse
sur

« ECONOMIES D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT :
COMMENT LE MOTEUR DE CALCUL RÉGLEMENTAIRE INTÈGRE-T-IL L'INNOVATION ? »

Dans le cadre de l'étude que le Bureau de l'Assemblée nationale a confiée à l'OPECST pour évaluer les freins réglementaires à l'innovation en matière d'économies d'énergie dans le bâtiment, les deux rapporteurs, MM. Jean-Yves Le Déaut, député, premier vice-président de l'OPECST, et Marcel Deneux, sénateur, vice-président, ont décidé d'organiser une audition publique sur ce que l'on appelle couramment dans la profession le « moteur de calcul ».

Le « moteur de calcul » est l'outil de simulation numérique permettant de vérifier que tout nouveau bâtiment, au stade du dépôt du permis de construire, c'est-à-dire au stade encore virtuel de sa conception, respecte bien les prescriptions de la réglementation thermique dite « RT2012 », qui cible la « basse consommation » (schématiquement, moins de 50 kWh par mètre carré et par an).

Cette simulation numérique intègre, par définition, une modélisation fonctionnelle de l'enveloppe ainsi que de tous les autres composants ou équipements qu'un bâtiment est susceptible d'utiliser pour les cinq usages couverts par la réglementation thermique : chauffage et climatisation, eau chaude sanitaire, éclairage et auxiliaires de ventilation et de pompage.

En entendant les différents acteurs concernés, les rapporteurs souhaitent notamment faire le point sur les conditions dans lesquelles certains composants ou équipements porteurs d'innovation, donc dotés de caractéristiques *a priori* inédites, pourraient être pénalisés, faute d'une mise à jour de leur modélisation au sein du « moteur de calcul ».

organisée par

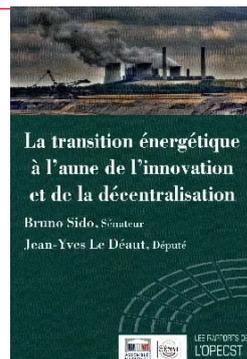
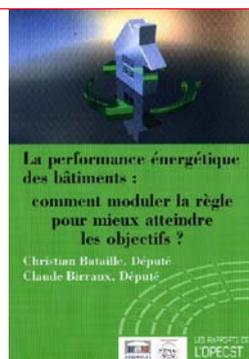


Jean-Yves LE DEAUT,
Député de Meurthe-et-Moselle,
Premier vice-président de l'OPECST



Marcel DENEUX,
Sénateur de la Somme,
Vice-président de l'OPECST

Judi 13 février 2014
9 heures à 12 h 30
à l'Assemblée nationale
Salle Lamartine
101 rue de l'Université - Paris 7^{ème}



PROGRAMME

9h00 - Propos introductifs par M. Jean-Yves Le Déaut, député, premier vice-président de l'OPECST

9h15 - LA HIÉRARCHIE DES CRITÈRES D'OPTIMISATION

- M. Bernard Decomps, membre de l'Académie des technologies

9h20 - LES MODALITÉS DE GESTION D'UN MOTEUR DE CALCUL

- M. Etienne Crépon, directeur, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP)
- M. Etienne Vekemans, président, La Maison Passive France

9h40 - QUELLE PLACE POUR LA GESTION ACTIVE DE L'ÉNERGIE ?

- M. Hugues Vérité, adjoint au délégué général, Gimélec

9h50 - QUELLE PLACE POUR LA VENTILATION DOUBLE FLUX ?

- M. Yann Fouquet, président directeur général, MyDatec

9h55 - LE RÔLE DU CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT (CSTB)

- M. Bertrand Delcambre, président, CSTB
- M. Jean-Christophe Visier, directeur opérationnel, Direction Energie, Environnement, CSTB

Débat (10h05 - 10h45)

10h45 - LES PRINCIPES DU CADRE RÉGLEMENTAIRE

- M. Patrice Hennig, Association française du gaz (AFG)
- M. Jean Bergougnoux, président, Equilibre des énergies (EDEN)

11h05 - LE PARCOURS IMPOSÉ AUX INNOVATIONS

- M. Rouzbeh Rezakhanlou, chef du département Analyse stratégique, EDF
- M. Etienne Crépon, directeur, Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP)

11h15 - LES PISTES POUR UN MOTEUR AMÉLIORÉ

- M. Renaud Mikolasek, pôle Développement informatique, Izuba
- M. Etienne Wurtz, directeur de recherche au CNRS, Institut national de l'énergie solaire (INES)

Débat (11h25 - 12h05)

12h05 - Avis de la Commission consultative d'évaluation des normes par M. Alain Lambert, ancien ministre

12h20- Allocution de clôture par M. Jean-Yves Le Déaut, député, premier vice-président de l'OPECST

Audition publique

sur

« ECONOMIES D'ÉNERGIE DANS LE BÂTIMENT :
COMMENT LE MOTEUR DE CALCUL RÉGLEMENTAIRE INTÈGRE-T-IL L'INNOVATION ? »

organisée par MM. Jean-Yves Le Déaut, député, premier vice-président de l'OPECST,
et Marcel Deneux, sénateur, vice-président de l'OPECST

Jeudi 13 février 2014
9 heures à 12 h 30

*Assemblée nationale - Salle Lamartine -
101 rue de l'Université - Paris 7^{ème}*

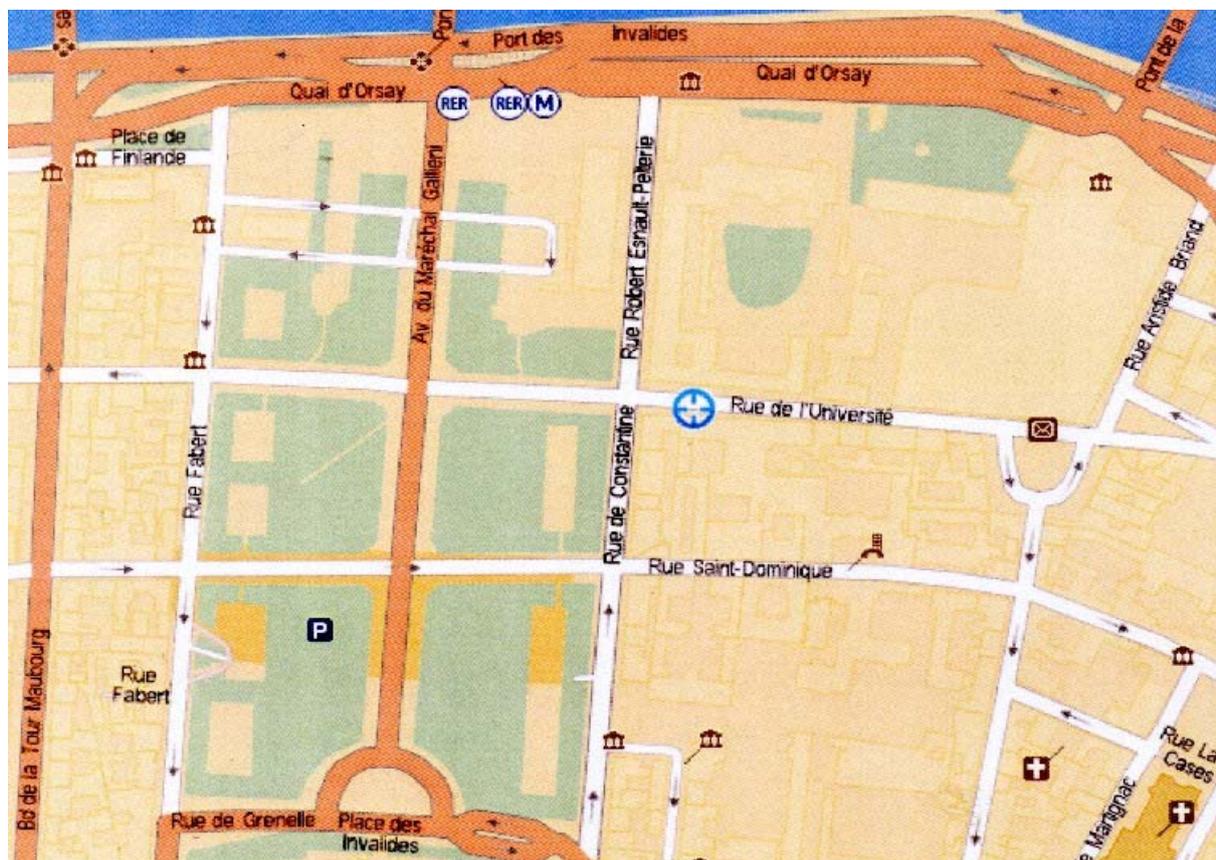
Inscription obligatoire :

opect-contact@assemblee-nationale.fr

Muriel Salan - tél 01 40 63 70 71

Jean-Louis Dumas - tél 01 40 63 70 66

Se munir d'une pièce d'identité



Créé par la loi n° 83-609 du 8 juillet 1983, à la suite d'un vote unanime du Parlement, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), composé de 18 députés et 18 sénateurs, a pour mission, aux termes de la loi, « *d'informer le Parlement des conséquences des choix de caractère scientifique et technologique afin, notamment, d'éclairer ses décisions* ». A cet effet, l'Office « *recueille des informations, met en œuvre des programmes d'études et procède à des évaluations* ».

Il est assisté d'un conseil scientifique de 24 experts de réputation internationale.

COMPOSITION DE L'OFFICE

Président

M. Bruno SIDO, sénateur

Premier Vice-président

M. Jean-Yves LE DÉAUT, député

Vice-présidents

M. Christian BATAILLE, Député
Mme Anne-Yvonne LE DAIN, Députée
M. Jean-Sébastien VIALATTE, Député

M. Roland COURTEAU, Sénateur
M. Marcel DENEUX, Sénateur
Mme Virginie KLÈS Sénateur

DÉPUTÉS

M. Gérard BAPT
M. Christian BATAILLE
M. Denis BAUPIN
M. Alain CLAEYS
M. Claude de GANAY
Mme Anne GROMMERCH
Mme Françoise GUEGOT
M. Patrick HETZEL
M. Laurent KALINOWSKI
Mme Anne-Yvonne LE DAIN
M. Jean-Yves LE DÉAUT
M. Alain MARTY
M. Philippe NAUCHE
Mme Maud OLIVIER
Mme Dominique ORLIAC
M. Bertrand PANCHER
M. Jean-Louis TOURAINÉ
M. Jean-Sébastien VIALATTE

SÉNATEURS

M. Gilbert BARBIER
Mme Delphine BATAILLE
M. Michel BERSON
Mme Corinne BOUCHOUX
M. Marcel-Pierre CLÉACH
M. Roland COURTEAU
Mme Michèle DEMESSINE
M. Marcel DENEUX
Mme Dominique GILLOT
Mme Chantal JOUANNO
Mme Fabienne KELLER
Mme Virginie KLÈS
M. Jean-Pierre LELEUX
M. Jean-Claude LENOIR
M. Christian NAMY
M. Jean-Marc PASTOR
Mme Catherine PROCACCIA
M. Bruno SIDO